

5 février 1944 : Lochieu :

Trois personnes déportées : Janicot Raymond, Bertrand Joseph & Sadoux Emile.

1 ^{re} Légion		GENDARMERIE NATIONALE	
-----		-o-o-o-o-o-	
Compagnie de de l'Ain.		Ce jourd'hui, vingt deux Février mil neuf cent quarante six, à neuf heures,	
Secteur de Belley		Nous soussignés : PAIRE, (Clement), et, POUTRE, (François),	
Brigade de Champagne		gendarmes à la résidence de Champagne, département de l'Ain, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos Chefs, en visite de commune à LO- CHIEU, (Ain), et agissant en vertu d'une demande de renseignements du Service de Recherche des Crimes de Guerre ennemis à Lyon, en date du 8 Février 1946 N° 2367/AL/II-4/1, (transmission Section N° 1005/3 du 13 du même mois), avons reçu les déclarations sui- vantes de :	
N° 102 du 22-2-1946.			
PROCES-VERBAL de			
renseignements sur la déporta- tion en Allema- gne, de Mr. JANI- COT, (Raymond), Dt. à LOCHIEU, (Ain).		Mme. JANICOT, née MUYARD, (Martine) 56 ans, cultivatr ice à LOCHIEU, (Ain) :	
-----		" Le 5 Février 1944, lors d'opérations effectuées " par les allemands dans la région, mon fils Raymond " a été arrêté par eux à la gare d'Artemare (Ain), il " a été dirigé sur VIRIEU-le-GRAND et ensuite emme- " né à Compiègne.	
3 ^e Expédition.		" Je n'ai pas su si mon fils a été maltraité. J' " reçu une carte et une lettre de lui pendant qu'il " se trouvait à Compiègne, mais ensuite, je n'ai plus " eu de nouvelles. Je pense qu'il est décédé en " Allemagne.	
		" Je ne puis dire à quelle formation apparte- " naient les troupes qui ont procédé à l'arresta- " tion de mon fils. Celui-ci est de religion catho- " lique ".	
		Lecture faite persiste et signe.	
		Mr. BARBIER (Eugène), 68 ans, maire de la commu- ne de LOCHIEU (Ain) :	
		" Il est exact que le 5 Février 1944, les troupes " allemandes qui opéraient dans la région du VALRO- " MEY, ont arrêté, sans motif, le nommé JANICOT, (Ray- " mond), à la gare d'Artemare, à la descente du train " venant de Lyon. Le corps de JANICOT, doit se trouver " actuellement en Allemagne".	
		Lecture faite persiste et signe.	
		ETAT-CIVIL du déporté	
		JANICOT, (Raymond), né le 9 Février 1926 à LOCHIEU (Ain), fils de Francisque et de MUYARD, (Marthe), céli- bataire, profession cultivateur, nationalité française	

Vu et transmis, par le Cdt. de la Compagnie,
à Mr. le Délégué Régional au Service de Recher-
che des Crimes de Guerre ennemis et au "Mémo-
rial de l'Expression" à Lyon.
14 26 Février 1946.

BERTRAND (Joseph), né le 15 Décembre 1905 à
ARBENT (Ain), fils de BERTRAND (Jeanne), célibataire

14^e Légion.

Compagnie de
l'Ain.

Section de
Belley.

Brigade de
Champagne.

N° 103 du
23-2-1946.

EXPEDITION
PROCES-VERBAL.

de
enseignements
sur la déporta-
tion en Allemagne.
Le Mr. SADOUX,
(Emile), demeurant
à LOCHIEU, (Ain).

2^e EXPEDITION.

GENDARMERIE NATIONALE.

ai 114/1

Ce jourd'hui, vingt-deux février mil neuf cent
quarante six, à quatorze heures;

Nous soussignés : PAIRE, (Clément),

et.....: BOUTIN, (François).

gendarmes à la résidence de Champagne, département
de l'Ain, revêtus de notre uniforme et conformément
aux ordres de nos Chefs, en visite de Commune à LO-
CHIEU, (Ain), et agissant en vertu d'une demande de
renseignements du Service de Recherche des Crimes
de Guerre ennemis à LYON, en date du février 1946,
N° 2367/AI/114/1, transmission Section N° 1003/3 du
13 du même mois, avons reçu les déclarations sui-
vantes de :

Mme. SADOUX, (née COUTURIER, (Odette), 47 ans, ménagère
demeurant à Lochieu, (Ain).

" Le 5 février 1944, lors d'opérations que les
" troupes allemandes effectuaient dans la Région
" du VALROMÉY, mon mari SADOUX Emile, a été arrêté
" par ces dites troupes à la gare d'Artemare, (Ain),
" alors qu'il revenait de LYON, il a été emmené à Vi-
" rieu-le-Grand, (Ain), et de là dirigé sur COMPIÈGNE
" De cet endroit, j'ai reçu une carte et une lettre.
" Je n'ai pas su si mon mari a été maltraité au c
" cours de son séjour à VIRIEU.
" J'ai reçu une carte adressée d'Allemagne où
" son adresse était la suivante :
" SADOUX, (Emile), N° 60598, W. H. DAGER, MAUTHAUSEN,
" (OBERDONAU), DEUTCHLAND.
" Je ne puis dire à quelle formation appartenaien
" les troupes qui l'ont arrêté. il est de religion
" catholique. il est revenu à la libération, et se
" trouve actuellement à Belley, où il travaille."

Lecture faite, persiste et signe.

Mr. BARBIER, (Eugène), 68 ans, Maire de la Commune de
Lochieu, (Ain),

" il est exact que le 5 février 1944, les troupes
" allemandes qui opéraient dans la Région du Valrom
" ont arrêté le nommé SADOUX, (Emile), demeuran
" à Lochieu, il a été arrêté par ces dites troupes
" à la gare d'Artemare à la descente du train
" venant de LYON, puis emmené en Allemagne. Actuelle
" ment il est de retour et se trouve à Belley.

Lecture faite, persiste et signe.

Vu et transmis, par le Cdt. de la Compagnie,
à Mr. le Délégué Régional d'Administration au Service
de Recherche des Crimes de Guerre ennemis et au
" Memorial de l'Opération " à Lyon.
Le 20 février 1946.

REC.
Incluse

20 FEB. 1946

20.16

ETAT-CIVIL du déporté :

SADOUX (Emile), né le 20 mai 1914 à HERY-sur-ALBY,
(Haute-Savoie), fils de Paul et de MARQUET, (Marie),
marié deux enfants, profession Scieur-Débardeur, na-
tionalité française.

Malgré nos recherches il ne nous a pas été possible
de connaître l'identité des auteurs, l'unité à la-
quelle ils appartenaient, le numéro de leur unité, les
noms de leurs supérieurs hiérarchiques, ni la proven-
ance et la destination de ces unités, ainsi que leur
lieu de stationnement.

Quatre (Les trois premières; à Monsieur le Dé-
légué régional au Service de recherche
Expéditions (des Crimes de Guerre ennemis et au "Me-
morial de l'Oppression" à LYON.
(La quatrième, aux archives.

Fait et clos à Champagne, les jour mois et an que
d'autre part.

J. Boute

J. Boute